



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est la **S.P.R.L. HABITIS**, représentée par **Madame Roxane LIGNIER** dont les bureaux sont situés à la **rue du Culot 39 à 1380 Lasne**.

Le bien concerné est situé **rue des Genêts à 5360 Hamois** et cadastré **1e division, HAMOIS, section B n°57H - 58D - 58G**.

Le projet consiste en la **construction de 3 habitation unifamiliales** et présente les caractéristiques suivantes :

- Construction dont la profondeur est supérieure à 15 m et dépasse de plus de 4 m les bâtiments situés sur les parcelles contiguës (art. R.IV.40-2 §1^{er} 1°).
- Demande de permis d'urbanisme groupé à partir de 3 logements.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et uniquement sur rendez-vous l'après-midi sauf le mercredi (083/61.52.34 – urbanisme @hamois.be), au Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne.

Des explications sur le projet peuvent être fournies auprès du Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne (083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14 octobre 2026 au 28 octobre 2026 au Collège communal, soit:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Hamois – Service urbanisme, Rue du Relais, 1, 5363 Emptinne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@hamois.be

Fait à Hamois, le 08 octobre 2026.